

Association Ker Antonia
Avenue du Château Hébert 35800 DINARD
Responsable :
Mme Dupuy

Structure

Maison Relais Dinard (association Ker Antonia)
Maisons Relais
PAYS DE ST MALO



Capacité

Nb Places : 12 places femmes (+25 enfants environ)

Public

Public : 12 femmes avec enfants confrontées ou qui ont été confrontées à des violences conjugales. Les femmes enceintes et les femmes ayant une garde alternée ou un droit d'hébergement sont également éligibles.

Nouveau: Depuis juillet 2025, la structure peut également accueillir les mères victimes de violences intra-familiales ainsi que celles en situation de monoparentalité et de précarité (économique, résidentielle, sociale, familiale...).

Accès mobilité réduite : Certains logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduites (2 logements)

Accueil d'usagers avec chien : L'accueil des animaux n'est pas autorisé

Hébergement

Modalité Hébergement : 12 appartements pouvant accueillir 12 femmes accompagnées de 1 à 3 enfants (3 T2 et 9 T3)

Descriptif : 12 appartements meublés et équipés (vaisselle et ustensiles, électroménager, literie). Chaque logement comporte une kitchenette, un salon, une ou 2 chambre, une salle d'eau et des sanitaires.

Certains logement sont constitués d'espaces extérieurs privatifs (balcons ou jardinets)

L'enceinte de la structure est constituée:

- d'espaces collectifs extérieurs: jardins, terrasse et parking clos de murs (2000 m2) mis à disposition de toutes les familles

- d'espaces collectifs intérieurs : cuisine, salon, espaces de jeux, de détente et de sport, laverie

Les professionnelles disposent de trois bureaux dont l'un fait office de salle de réunion et d'espace de travail partagé

Les professionnels bénéficient de 3 bureaux et de 2 salles de réunion/espace de travail.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : Dinard

Accessibilité de l'établissement : Les écoles, pharmacies, cabinets médicaux, commerces, arrêt de bus/ car sont accessibles à pied

Règles de fonctionnement

Contrat séjour : Un contrat de séjour est signé à l'entrée ainsi qu'un contrat d'engagement à l'accompagnement

Participation financière

Caution : Oui

Participation à l'hébergement : Une redevance de 375.66€ ou 422.75€ (hors APL) sera demandée (selon la typologie du logement). Les logements sont éligibles à l'APL.

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Orientations et accompagnements individuels pour la mère et l'enfant
Différents ateliers et animations: cuisine, créatif, potager...

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Les logements sont équipés de cuisine

Aide psychologique : Partenariat avec le CMP et le CH de Saint-Malo.

Autre partenariats : Avec les dispositifs du Conseil Départemental (ASE) et les dispositifs de droit commun (CDAS, CCAS, associations locales d'insertion, etc.)

Autres services : L'équipe est composée d'une directrice opérationnelle, d'une responsable de l'accompagnement des familles et de deux chargées d'accompagnement

Orientation

Les demandes sont à réaliser auprès de l'antenne SIAO de Saint Malo: antennesaintmalo@siao35.fr et 06 14 49 84 15

Remarque

Un site Internet: <https://www.fondation-solacroup-hebert.com/>

PHOTO

